



Compte-rendu du Conseil d'administration **du lundi 19 avril 2013 au Pays Vichy-Auvergne sous la Présidence** **de Mme Nicole EYMARD dans les locaux de l'Atrium**

Etaient présents :

Mme Nicole Eymard, Présidente du Pays Vichy-Auvergne
M. Jean Claude Mairal, Président du GAL
M. Jean-Michel Guerre, Président VVA
M. Pierre Lyan, C.C Nord Limagne
M. Bernard Ferrière, C.C Limagnes Bords d'Allier
M. Bernard Faure, Président Limagnes Bords d'Allier
M. Gilles Berrat, Président CC Le Donjon
M. François Szypula, CC Montagne Bourbonnaise
Mme Marcelle Dessale, Présidente C.C Sioule Colette et Bouble
M. Jean-Claude Magot, C.C Sioule Colette et Bouble
M. Didier Chassain, CC Randan
M. Eric Sicard, Président du Conseil de Développement

Pays Vichy-Auvergne

M. Stéphane Zapata – Directeur du Pays Vichy-Auvergne
Mme Estèle Rival, Chargée de mission Interscot
M. Florentin Georgescu – Animation Leader
M. Jean- Denis Faure – Chargé de mission patrimoine
Mlle Christel Debout- Chargée de mission culture et communication

Absents excusés :

M. Frédéric Aguilera, VVA
M. Pierre Guyot, VVA
M. Georges Dajoux Président CC Pays de Lapalisse
Mme Annick Chovet, CA Vichy Val d'Allier
M. Gérard Laplanche, CC Saint Pourçain
M. Pierre Houbé, CC Gannat
M. Jacques Blettery, Président CC Montagne Bourbonnaise

1. Validation des orientations du séminaire du 12 janvier

Suite au séminaire du 13 janvier dernier et pour prendre en compte les attentes des participants, le Directeur propose une nouvelle organisation du Pays visant à renforcer la proximité avec les territoires du Pays

Les objectifs sont :

- Renforcer la présence du Pays sur le Territoire
- Accompagner les EPCI dans le montage de leurs projets
- Diffuser l'information sur l'ensemble du Pays
- Donner un référent Pays à chacun des territoires
- Mieux prendre en compte les attentes des territoires
- Relais d'information et de lobbying auprès des partenaires

Les missions du référent seront

- Mise à disposition pour chacun des sous-ensemble d'un chargé de mission référent du Pays ne pouvant dépasser 20% de son temps soit une journée par semaine dédiée aux territoires
- Permanences régulières ou ponctuelles, intervention au sein des conseils municipaux et communautaires des référents
- En lien avec le conseil de développement, co-animation des groupes locaux de réflexions associant élus, acteurs socio-économiques et associatifs
- Expliquer la stratégie du Pays
- Suivre les projets inscrits dans le cadre des contractualisations Département-Région-Europe
- Mobiliser les partenaires financiers sur les projets
- Bilan annuel des actions menées sur le territoire accompagné

Cette nouvelle organisation doit permettre d'avancer sur des actions de mutualisation de l'ingénierie du pays au bénéfice des territoires.

Par ailleurs, en lien avec la section DYNSTAR de l'Université de Clermont (IADT), une évaluation a été menée par les étudiants du programme leader. Les résultats sont positifs en termes de perception des actions du Pays, de la gouvernance, des démarches collectives menées. Chacun pourra consulter-télécharger le document en ligne sur le site du Pays.

Cette démarche de nouvelle organisation doit s'accompagner d'un renforcement de la présence des élus au sein des thématiques-projets portés par le Pays.

Elus référents et thématiques (commissions ouvertes à tous)

Entreprendre : M. Duboisset

Tourisme : M. Szygula- M. Ferriere

Culture : M. Lyan- Mme Douché Pardo

Coopération : M. JC Mairal

Santé : A définir

2. Point sur les dossiers en cours

a) Leader « Eau et Bien être »

Au vu de la bonne consommation des enveloppes en Auvergne des fonds leader, il est proposé aux territoires GAL, une dotation complémentaire issue de redéploiement des axes 1 et 2 du Feader. Actuellement, plus de 1 M d'euros sur les 1.7 m€ ont été consommés. Le reliquat de l'enveloppe restante est estimée à près de 360000 € pour mener les actions prévues, plus 60000 € pour l'animation et 80000€ pour la coopération.

Au vu des dossiers recensés sur le Pays, il s'avère qu'une enveloppe de 500000€ serait nécessaire pour mener à bien ces derniers.

Le dernier comité de programmation s'est déroulé le 16 avril dernier. 7 Dossiers ont été examinés pour un montant de subvention leader de 142 941 €.

Une consultation écrite sera réalisée avant l'été pour les dossiers qui n'avaient pas acquis leurs cofinancements.

b) Tourisme/Politique d'accueil d'actifs

Dans le cadre de la politique d'accueil était inscrit un axe spécifique sur le volet touristique pour le développement de l'offre de services sur les territoires à forts enjeux touristiques. A cette fin, deux missions complémentaires ont été menées associant la chargée de mission politique d'accueil, et le chargé de mission tourisme :

- Etude d'Artonne sur l'offre packagée Hôtel restaurant étude faisabilité portée par la Communauté de communes de Nord Limagne.
- Billy sur l'offre de commerce-services

Projet Leader porté par le Pays Vichy-Auvergne

Publireportage en Pays Vichy-Auvergne

Dans le cadre du Séminaire itinérant inscrit dans l'appel à projet Triennal 2013-2015, le Pays a décidé de déposer un dossier de demande de subvention Leader cofinancé par le MAE.

Après avis favorable des membres présents, avis favorable pour engager le dossier et mettre en place les conditions nécessaires.

Montant du projet en HT 30000 €, l'autofinancement à apporter sera près de 6000€, leader interviendra à hauteur de 55%, le MAE 25%

En lien avec la politique d'accueil,

- **Etude CRESS avec création d'un pôle territorial de l'Economie Sociale et Solidaire,**

La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire souhaite lancer une démarche innovante à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne et du Livradois Forez avec la une étude de faisabilité d'un pôle territorial de santé. Un chargé de mission sera recruté à partir de juillet et présent sur les deux territoires.

- **Etude Coteaux de Randan stratégie de communication**

Mise en œuvre des réunions territoriales avec Conseil général de l'Allier sur la mise en œuvre du Schéma départemental de la politique d'accueil sur Gannat, Ebreuil et bientôt Lapalisse.

- **Forum sur la transmission Chambre de Métiers Allier à l'Atrium**

c) Mise en œuvre du schéma territorial de santé

Le Pays a lancé en 2010 -2011 un schéma territorial de santé. Un contrat territorial de santé avait été envisagé à la suite avec l'ARS qui avait par la suite repoussé l'échéance. A ce jour, au vu des nouvelles orientations de l'ARS, il a été proposé un contrat local d'orientation au Pays avec une subvention proratisée sur 2013 et complète sur 2014 soit 37500 pour les deux années.

Pour accompagner ces fonds, des crédits Feder ont été réservés. Pour 2013, il est prévu du temps du directeur intégré au financement FEDER ainsi que la mobilisation d'un cabinet spécialisé chargé de relancer la démarche de coordination, définir la politique qui sera dévolue au coordinateur qui sera recruté début 2014.

Une évaluation sera menée au terme des 6 mois.

La Présidente est autorisée à signer tous les documents utiles, conventions, opérations de consultation liés à l'opération.

Pour mettre en œuvre ce projet, le directeur du Pays sera missionné à hauteur de 50% de son temps sur l'année 2013 à partir du mois de juillet. Un cabinet sera sollicité pour accompagner la démarche et définir le plan d'actions 2014. Pour 2014, un coordinateur santé sera recruté pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Le FEDER sera sollicité à hauteur de 40% de l'ensemble soit une subvention de 37709 € pour une dépense de 94274 €.

La Présidente reçoit mandat pour préparer, signer tous documents nécessaires pour les dépôts de subvention, consultation de cabinets, lettres de missions ... liés au projet.

En l'absence de questions diverses, il est mis fin au Conseil d'administration.

II. Pôle métropolitain, intervention de M. Pascal Faucheux, Président de la communauté d'agglomération de Riom, chargé d'animer ce pôle

M. Faucheux précise qu'un partage des tâches a été réalisé et qu'il est chargé d'animer ce pôle qui est en cours de construction. L'Agence d'urbanisme de Clermont a été missionnée pour tenir la plume de cette construction. Le pôle métropolitain n'a pas vocation à tout faire, il sera chargé de la coordination de projets en particulier sur quatre thématiques : l'enseignement supérieur-innovation, les transports, tourisme-culture (séminaires-congrès), aménager les territoires à forts enjeux.

Ce projet associant les quatre agglomérations motrices d'Auvergne : Issoire-Clermont-Riom-Vichy permettra d'avoir des actions d'envergure qui seront motrices pour l'ensemble de l'Auvergne, ouvertes sur la Région Rhône-Alpes mais sera également un pôle majeur regardant Paris.

Cette démarche doit être appropriée par les citoyens, soutenue pour que ce soit une réussite.

La Présidente regrette que les Pays qui étaient associés au départ il y a deux années aux agglomérations pour réfléchir au devenir de ce pôle métropolitain ne soient plus associés aux réflexions alors que la dimension rurale/urbaine est bien portée par nos structures. Par ailleurs, au niveau des fonds européens, il sera nécessaire de s'articuler pour que les projets soient complémentaires et l'ensemble des territoires éligibles à des crédits.

Il est demandé que les pays soient associés à l'ensemble des travaux du Pôle Métropolitain.

Il est mentionné également que ce qui est important c'est le sujet de la Recherche et des Universités. Le pôle universitaire de Vichy doit être renforcé dans ces réflexions et pas soumis au diktat des Universités de Clermont.

Il sera nécessaire d'allier l'ambition, la volonté et la modestie pour que ce pôle soit également une réussite.

Vichy, le 19 avril 2013

La Présidente,



Nicole Eymard